

GR[®]

L'ÉCHO DES SENTIERS

N° 6 – Mai 2022

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES



MOT DU COORDINATEUR GÉNÉRAL



Le dynamisme des Sentiers de Grande Randonnée ne faiblit pas, au contraire. Nous sommes de plus en plus de bénévoles, non seulement pour baliser les tronçons de nos GR et GRP, mais aussi pour prendre part activement à l'élaboration de nos topo-guides. Les descripteurs et descriptrices, les relecteurs et relectrices, les correcteurs et correctrices, les cartographes, les documentalistes, les photographes ne seront jamais assez remerciés pour le magnifique travail fourni tout en passion et en qualité.

Dans l'Echo des Sentiers du mois de janvier était annoncé la tenue de l'Assemblée Générale rassemblant la soixantaine de membres effectifs qui en font partie. L'AG a voté les nouveaux statuts qui sont consultables sur notre site ou via le lien : https://grsentiers.org/pdf/GR_statuts_2022.pdf (grsentiers.org)



La volonté d'impliquer de plus en plus les bénévoles dans la vie de l'association, malgré le nombre, s'est concrétisée par l'organisation de la journée des bénévoles du 23 avril dernier, avec pour la première fois, la possibilité de participer à un atelier d'échange pour lequel les sujets avaient été annoncés.

Il a été constaté que l'invitation n'était pas arrivée chez tous les bénévoles, les privant d'une participation au Bois du Cazier. C'est regrettable. Qu'ils et elles veillent bien accepter les excuses des responsables des SGR. Une procédure plus efficace a entretemps été mise en place afin que ce genre d'inconvénient majeur ne se reproduise plus.



Vous trouverez dans ce numéro dédié à l'événement du 23 avril, les éléments essentiels relevés lors des trois ateliers. Il est évident qu'une suite leur sera réservée.

Vous pouvez déjà noter dans vos agendas la journée du 24 septembre pour une journée festive rassemblant les bénévoles et leurs conjoint.es.



Un grand merci à toutes et à tous pour votre volonté de faire des Sentiers de Grande Randonnée une association vivante dans l'intérêt des bénévoles, de ses membres et des randonneur.ses que nous servons de notre mieux.

Pierre Leclercq

PRÉSENTATION DU SITE DU BOIS DU CAZIER

Comme le disait si bien Alain Forti, le conservateur du Bois du Cazier dans son mot de bienvenue, « si tous les chemins mènent à Rome, il est heureux que les sentiers de Grande Randonnée mènent au Bois du Cazier. »

Niché au cœur de l'ancien bassin charbonnier wallon, à Marcinelle plus précisément, Le Bois du Cazier, est un site emblématique à plusieurs titres.

Il perpétue la mémoire des mines. À travers le site réhabilité en musée, il est possible de se promener sur le « carreau », au pied des impressionnantes tours à molettes et de découvrir d'où et comment venait le charbon, indispensable au chauffage des habitations.

Le charbon fut aussi le combustible des industries du verre, de la chimie, de la métallurgie, auquel le musée contribue à la compréhension et qui firent de la Belgique une puissance industrielle.

Il perpétue la mémoire des hommes, leur labeur, les conditions de travail et la vie dans les corons.

Le mémorial du 8 août 1956 commémore le souvenir de la tragédie qui a coûté la vie à 256 mineurs venant de 12 nationalités différentes et dont la résonance porta dans toute l'Europe grâce via la presse télévisée.

Ces hommes du charbon surnommés les Gueules noires étaient des pionniers, envoyés loin de chez eux dans des conditions de travail dantesques afin de relancer l'économie d'après-guerre de la Belgique.

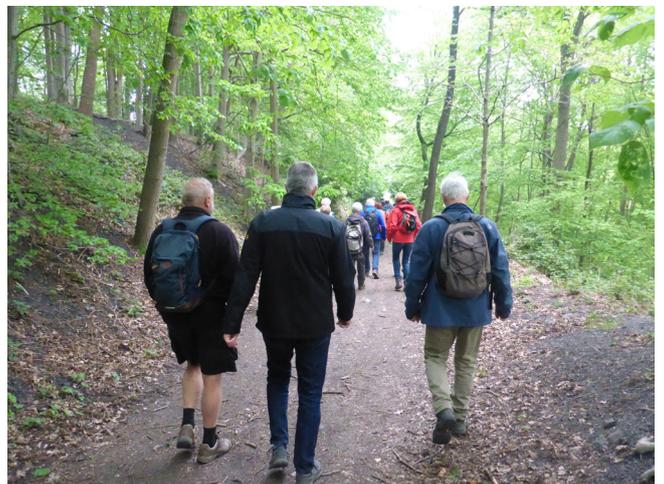
40 ans après la fin de l'extraction charbonnière en Wallonie, les trois terrils qui enclosent le site sont boisés et sillonné de sentiers. Du sommet de l'un deux, la vue sur la région, bien plus verte qu'il n'y paraît, est à couper le souffle.

Sur les sentiers du GR 412, le randonneur trouvera souvent sous ses godasses la terre noire et schisteuse d'où le charbon fut extrait par des générations de mineurs auxquels le tracé, de Bernissart à Blegny, apporte à sa manière une reconnaissance.

Le Bois du Cazier, le Bois du Luc, le Grand -Hornu et Blegny-Mine sont les 4 sites miniers majeurs de Wallonie inscrits sur la liste du Patrimoine mondial, chacun portant la mémoire des anciens bassins miniers formant une chaîne wallonne de terrils parcourus par le Sentier des Terrils depuis 2006.



Notre guide du jour :
Micheline Dufert,
déléguée Hainaut
et initiatrice de la « Boucle Noire »



COMPTE RENDU DES ATELIERS DE LA JOURNÉE DES BÉNÉVOLES AU BOIS DU CAZIER DU SAMEDI 23 AVRIL 2022

Trois ateliers d'échanges constructifs ont été proposés aux participants. Un tirage au sort au permis d'équilibrer le nombre de participants par atelier.



Atelier 1 : LE BALISAGE

Les discussions ont porté, assez logiquement, sur deux thèmes : la qualité du balisage d'une part, le débalisage d'autre part. Quelques remarques et/ou questions plus précises figurent plutôt dans une rubrique « divers ».

1. La qualité du balisage

On constate certaines disparités dans la qualité du balisage. Si beaucoup de tronçons sont « nickel », certains sont améliorables. Entre autres défauts, on cite les points suivants.

- Des peintures très peu esthétiques (dimensions bizarres, coulures, rectifications parfois inadéquates, ...).
 - Ce type de défaut est relativement facile à éviter avec un minimum d'attention, de méticulosité.
 - Certains baliseurs utilisent des gabarits : technique donnant les meilleurs résultats, mais demandant (un peu ...) plus de temps (nettoyer le(s) gabarit(s) à chaque utilisation, ...).
 - La qualité de la peinture actuelle est appréciée (peinture à l'eau et non plus à l'huile, viscosité adaptée au besoin).
 - L'idée d'abandonner complètement la peinture est évoquée (plaquettes et autocollants = plus professionnel). C'est possible sur de nombreux supports (poteaux électriques, poteaux pour panneaux de signalisation, potelets, ...). Sur les arbres, il faudrait utiliser la technique des blochets (à noter qu'actuellement les SGR ne fournissent pas de blochets); il y a cependant une limite : certains arbres ne peuvent pas recevoir de clous, même en aluminium. Pour rappel, les vis sont interdites sur tous les arbres.
Quoi qu'il en soit, lorsque le support le permet, il faut privilégier les plaquettes et autocollants plutôt que la peinture.
- Des excès de balises (du surbalisage, c'est-à-dire des répétitions de balises trop rapprochées).
 - En soi, le balisage est une forme de pollution (produits laissés dans la nature, pollution visuelle), il est donc recommandé de le limiter au strict nécessaire.
 - Néanmoins, afin de « rassurer » le randonneur qu'il est sur le bon tracé, le GDB¹ recommande une distance de 200 à 300 m entre deux balises successives.
 - Le risque de disparition de certaines balises (tempêtes, coupes d'arbres, vandalisme, ...) entre deux contrôles de balisage justifie aussi un balisage suffisant dans certaines situations.

¹ GDB: Guide du balisage, édité par les SGR, édition actuelle du 13 janvier 2022



- Un défaut de visibilité de certaines balises par exemple pour cause de végétation : nécessité pour un baliseur de se munir d'un sécateur.
- Un balisage inesthétique dans certains endroits touristiques, ce qui donne une mauvaise image des SGR auprès du grand public (non nécessairement randonneur).

Afin d'améliorer la qualité du balisage, l'idée de créer un système de contrôle-qualité du balisage (*voir conclusions-recommandations ci-après*) est émise.

2. Le débalisage

Le débalisage est une activité assez fréquente, beaucoup plus que ce que l'on imagine. Il y a le débalisage de tronçons abandonnés et le débalisage local dû à un surbalisage.

Le débalisage est une activité importante : idéalement, après débalisage, on ne devrait pas pouvoir imaginer qu'une balise a été placée et enlevée à tel ou tel endroit. C'est évidemment un rêve, mais il faut limiter autant que faire se peut les traces d'anciennes balises.

Le débalisage consistant à repeindre les anciennes balises (en couleur verte) devrait être interdit pour des raisons esthétiques et aussi parce cette deuxième couche de peinture finit par disparaître, faisant réapparaître l'ancienne balise. Cette recommandation a une limite : certains arbres remarquables peuvent recevoir de la peinture mais ne peuvent pas être grattés. À noter que le GDB précise en page 22 : *le débalisage d'un tronçon abandonné consiste à enlever ou effacer les balises, ou, à défaut et en dernier recours, à les masquer.*

Les SGR ont fait l'acquisition de « machines de débalisage » (2 ou 3 par zone). Il s'agit de matériel professionnel de qualité, sur batterie. Elles sont équipées de couteaux et d'un système de ponçage. Vu la puissance, l'usage de cette machine est à réserver à un « bricoleur averti » afin d'éviter d'endommager le support de la balise à enlever.

C'est pourquoi, l'idée est émise de créer une équipe de débalisage par zone (*voir conclusions-recommandations ci-après*). Lors du débalisage d'un tronçon entier, il est proposé de débaliser les deux extrémités du tronçon et de « laisser mourir » les autres balises.

3. Les divers

La question de la fixation des plaquettes est posée.

Dans certains cas (poteaux en béton par exemple), le plus simple est le collage.

Dans d'autres cas, le collage n'est pas possible et/ou est inefficace (potelets en bois par exemple). Dans ce cas, on passe au clouage ou au vissage. D'où la question : ne faudrait-il pas que les SGR préforent les trous dans les plaquettes ? Globalement la réponse est négative. Des plaquettes collées trouées sont inesthétiques. De plus, dans certains cas les trous sont sur une verticale, dans



d'autres sur une horizontale (fonction du support). Le mieux est donc que le baliseur fasse lui-même ces préforages, idéalement en utilisant un gabarit.

Question récurrente ... Vaut-il mieux qu'un baliseur reste sur son tronçon ou devrait-il en changer, et si oui, à quelle fréquence ? Réponse habituelle : pour chaque option ... il y a du pour, il y a du contre !

Il semble qu'il ne soit pas systématique que le baliseur d'un tronçon soit averti lorsqu'il y a une modification de l'itinéraire qu'il balise. Les responsables de zone doivent être vigilants sur ce point.

Un participant (qui a particulièrement bien lu le nouveau GDB ... page 21) note la possibilité de placer des signaux de danger (triangle rouge avec !, comme dans le code de la route). Ce type de signal à réaliser sur plaquette, n'existe pas aux SGR. À étudier donc.

Question posée en atelier : en quelle(s) couleur(s) baliser une liaison entre un GR (B/R) et un GRP (J/R) ? Réponse donnée lors de la mise en commun des ateliers : le double balisage.

CONCLUSIONS-RECOMMANDATIONS

La discussion a conduit aux conclusions et recommandations jugées importantes suivantes.

D'une manière générale, le balisage est de bonne qualité. On note cependant quelques tronçons présentant des lacunes. Comme dans toute entreprise et de nombreuses organisations, les SGR pourraient mettre sur pied un système de contrôle-qualité des tronçons balisés. Les modalités de cet éventuel contrôle-qualité n'ont pas été discutées plus avant dans cet atelier, mais pourraient faire l'objet d'un groupe de travail au sein des SGR.

Le débalisage est une activité jugée aussi importante que le balisage. Elle très délicate à réaliser, est très chronophage et peu valorisante. Il est proposé de créer une équipe de débalisage par zone (on pense à 3 à 5 personnes par exemple, comprenant idéalement quelqu'un ayant des compétences dans les espèces d'arbres), ces personnes réalisant ensemble le débalisage, surtout lorsqu'il s'agit d'un tronçon plutôt important.

Sur le plan plus pratique, il est demandé/proposé :

- de disposer de balises (plaquettes et autocollants) de dimensions normalisées, telles que précisées dans GDB,
- de disposer d'autocollants et de plaquettes dont la protection arrière s'enlève plus facilement qu'actuellement (protection en deux morceaux),
- de disposer de blochets fournis par les SGR,
- de disposer de plaquettes avec le signal de danger,
- de privilégier la qualité des produits (éviter de changer de fournisseur quand on en tient un bon, même s'il y a une (petite ?) différence de prix).



Atelier 2 – LES SGR ET LA RANDONNÉE

Dans un monde de la randonnée en évolution, comment les SGR peuvent-ils continuer à rester une référence ?

1. Par le développement de l'utilisation d'applications numériques de randonnée

- Pour attirer plus de jeunes randonneurs qui seraient plus attirés par l'utilisation de ces applications.
- Pour faciliter le travail des cartographes des SGR, inciter les baliseurs (mais aussi les descripteurs, relecteurs et correcteurs) à utiliser ces applications dans le descriptif des sentiers GR (relevé gpx des points remarquables, bancs, abribus, incidents, ...).
- Cela nécessite une information sur ces applications, une communication et une formation.

2. Par le rattachement des sentiers GR aux « points nœuds » là où ils existent

3. Par le développement des listes de logements dans les topos

- Objection majeure : obsolescence rapide des informations.
- D'où incitation à utiliser des applications spécialisées dans la recherche de logements (et de lieux de restauration) : notamment les infos du CGT disponibles sur la carte interactive des GR sur le site des SGR.
- Compléter l'information dans les topos pour faciliter la recherche de ces applications.

4. Les Randoboucles, Randofamille et Gare à Gare sont des produits phares des SGR dans le monde de la randonnée (même s'ils s'éloignent de la « Grande Randonnée »).

- Mais ils doivent se différencier des circuits de « balades » créés par les Maisons de Tourisme, notamment par la longueur de l'itinéraire GR proposé.
- Difficulté de créer de nouveaux GR « Gare à Gare ». Mais les baliseurs sont les mieux placés pour faire des propositions d'élargissement des itinéraires de Gare à Gare.
- Il serait possible de créer d'autres offres de randonnées : randonnées de 2 ou 3 jours et même des grands circuits de randonnée de plusieurs jours (par exemple le tour de la Wallonie) – avec topos guides particuliers.

5. Par l'approche des élèves de primaires et secondaires pour leur faire découvrir la randonnée et les SGR en particulier

- Exemples d'expériences :
 - une classe d'une école d'Uccle a parcouru le sentier de Uccle à Beersel (avec retour en train) lors d'une journée de classe.
 - certains enseignants utilisent les topos Randofamille pendant leurs classes vertes, en particulier les fiches pédagogiques
- Création d'un outil pédagogique SGR à destination des élèves des écoles.
- Demande de détachement d'un enseignant pour la présentation de cet outil pédagogique d'école en école.

6. Par la proposition d'idées de randonnées thématiques (saisons, ...) une fois par mois.

7. Par la description de sentiers GR accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Description notamment du revêtement du sentier. Il a été relevé que les GR essaient d'éviter les itinéraires asphaltés.
- Pour info : les SGR ont été contacté par une personne désireuse de développer un outil (application) pour l'utilisation des sentiers GR par les malvoyants.

8. Par la lutte contre les utilisation abusive par certains créateurs de guides ou d'idées de randonnées, des itinéraires développés par les SGR





Atelier 3 : FORCES ET FAIBLESSES DES SGR

L'atelier 3 avait été précédé d'un sondage sur les principales forces et faiblesses des SGR. L'ensemble des bénévoles avaient été invités à y participer.

62 réponses ont été enregistrées, ce qui est à la fois positif et frustrant

Les principales forces qui sont sorties du sondage :

1. Qualités des publications
2. Attrait, Image + des SGR
3. Bonne couverture du réseau
4. Nombreux bénévoles actifs
5. Qualité du balisage
6. Motivations des actifs
7. Indépendance financière

Les principales faiblesses :

1. Sitytrail (politique, prix, ...)
2. Manque d'attention aux bénévoles
3. Dispersion, mauvaise synchronisation des actions
4. Offre d'hébergement
5. Mauvaise coordination du pôle support
6. Supports et randos numériques trop peu développés

Les discussions ont porté sur les points suivants :

1. Sitytrail

Il faut sortir de l'impasse dans lequel les SGR sont coincés (volonté de notre part d'établir un contrat, absence de réponse de la société gérant Sitytrail) pour retrouver notre liberté.

Il y a une demande pour les accès aux traces gpx (souvent en complément du topo) : cela permet la facilité de guidage, c'est aussi moins onéreux que d'acheter plusieurs cartes IGN, c'est également une aide en cas de problème, ...

Ne devrait-on pas généraliser l'accès gratuit à toutes les traces (GR, RB, RF, GàG, ...) - par exemple sous forme de QR dans le topo – Mais à qui ? aux membres ? aux bénévoles ? À tout le monde ?

A été mis en évidence le fait de garder un aspect aventureux à la rando (donc se débrouiller sans traces).

2. Topo

Tous les utilisateurs d'un topo ne le lisent pas (un petit sondage des participants à l'atelier on révélé cet état de fait) même si le topo est acheté ou alors la lecture n'est que partielle (certains adeptes de la trace numérique ne lisent pas le descriptif du parcours).



Il y indéniablement un attrait du topo pour son contenu « culturel » qui en fait sa force, sa spécificité – il est primordial de garder une valeur ajoutée au topo papier.

D'autant plus que le topo permet d'adapter sa rando (départ adaptable selon envie, étoffer le choix de sa rando, ...)

Il est suggéré de créer des tutoriels pour mieux comprendre nos particularités et aider les randonneur.ses (expliquant le balisage, l'utilisation du site SGR, l'utilisation des topos, l'accès aux itinéraires, le fonctionnement des SGR, ...)

3. Améliorer la « vitrine » des SGR

Il est proposé de faire périodiquement le tour des offices de tourisme locaux (idée renforcée par le turn over du personnel).

Pourquoi ne pas être présent à des marches Adeps (nous pourrions baliser nos tronçons lors des marches adeps qui les empruntent).

Nous pourrions aussi généraliser l'indication des GR sur les cartes de balades locales

4. Attention aux bénévoles

Il est relevé l'importance du rôle du délégué de zone pour l'attention accordée aux bénévoles. Du fait que les bénévoles sont de plus en plus nombreux, il est important de tout faire pour créer du lien (organiser des événements, randos, ...)

Il est souhaité obtenir plus de feed back (info) sur les orientations décidées par la structure SGR (certains estiment qu'elle est trop verticale, qu'il faut impliquer la base).

5. Mieux synchroniser les activités

Que ce soit entre pôles ou entre les autres instances des SGR.

Il est souhaité une amélioration des canaux de communication interne. Pour certains, il y a trop de numérique (flash info, mails, etc...) qui altère une bonne diffusion. Pourquoi ne pas utiliser occasionnellement un courrier postal personnalisé (comme pour l'invitation à la journée des bénévoles).

L'agenda des activités n'est pas assez optimisé, consulté et exploité.

6. Hébergement

Cf. les échanges des autres ateliers.

Il a surtout été insisté sur l'utilisation de la base pivot de la Région Wallonne (à indiquer dans les topos)

La proposition d'un pack rando avec hébergement rencontre du succès là où c'est organisé (sur le SAT notamment)